

Réunion du 07 octobre 2025 à 18H00
MSJ

Ordre du jour :
Point sécurité
Questions diverses

Présents :

M. le commissaire de Police Louis Wintrebert, Major Maryline Major Bereaud, adjointe chef de la voie publique, Brigadier-Chef Angélique Albi-Castella, officier de prévention.

Marie Emilie Lagana, coordinatrice du CLSPD de Draguignan

Monsieur Grégory Loew, adjoint aux travaux et à la démocratie participative, Monsieur Richard Devilette, délégué aux Conseils de quartier, Monsieur Franck Meunier, responsable du service vie des quartiers et cadre de vie.

10 membres du Conseil de quartier.

Absents excusés :

Représentants de la Police Municipale

M. Jean Yves FORT, adjoint à la sécurité.

Après un rapide tour de table de présentation, M. le commissaire, nommé sur le territoire depuis juillet, dresse un premier état des lieux depuis sa prise de fonction et assure de sa prise de conscience des nuisances rencontrées en Centre Ancien, notamment sur les horaires de fin de journée et soirée.

Néanmoins, les récentes affaires de trafic de stupéfiants élucidées attestent du travail de fond ses équipes et concourent à apaiser le climat d'insécurité en centre de ville et sur Draguignan en général. La sécurité en Centre-ville reste une priorité, avec le déploiement de patrouilles régulières, de jour comme de nuit et des opérations conjointes avec la Police Municipale.

Les effectifs de Police Nationale étant ce qu'ils sont, des priorités sont déterminées, en tenant compte des missions régulières telles que la présence d'agents au Tribunal, les missions de surveillance aux abords de la Maison d'arrêt, les contrôles routiers...

Le numéro de contact 17 doit être privilégié.

Le site <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/> est aussi disponible pour faire des signalements.

Pour ce qui est de la Police Municipale, les recrutements sont en cours et permettront à terme de réarmer une patrouille de nuit.

Un poste de Police Municipale sera d'ailleurs prochainement opérationnel rue de Trans.

- Les habitants de la rue de la Roque, témoigne d'une amélioration du climat ambiant.

- La question de la prise en charge des SDS est posée. La législation dans ce domaine est peu contraignante et les verbalisations dressées, souvent sans effet pour des individus non-solvables. Les mesures sociales d'accompagnement existent bel et bien mais elles sont soumises à la libre adhésion et ne sont en aucun cas coercitives.
- Un point de vigilance est relevé sur la présence d'une personne sous tutelle à la résidence de l'Ilot de l'Horloge qui occasionne des nuisances récurrentes de par son comportement et ses fréquentations.

L'assemblée remercie les personnels de la PN pour leur intervention durant cette séance tout en regrettant l'absence de la Police Municipale, qui sera conviée à la prochaine rencontre.

Questions diverses :

- Le stationnement anarchique en centre ancien est au cœur des discussions, surtout quand il entrave la circulation. A des fins pédagogiques, il est demandé, lors d'une verbalisation, d'apposer sur le pare-brise, le papier qui en informe le conducteur fautif mais aussi les usagers qui peuvent ainsi constater le passage des agents. (Points observés Rue Juiverie, rue dou Fabrigué).
- La vitesse excessive sur le Boulevard des Remparts en soirée.
- La maison de l'enfance à caractère sociale (MECS) est à ce jour fermée. La réouverture prévue le 27 octobre sera précédée d'une présentation de la structure au Conseil de quartier **le jeudi 16 octobre à 15h00.**
- Il est proposé un tarif préférentiel « riverains » pour l'abonnement au parking souterrain, ce à quoi répond M. Loew, que des places restes disponibles au prix de 55 euros /mois, tarif attractif en comparaison à d'autres localités. Les parkings gratuits de l'Observance et Bontemps peuvent aussi être une solution. Il faut néanmoins veiller à l'existence de vhl « tampons ».
- Les dépôts. de sacs poubelles restent courant. Les efforts de ramassage sont consentis en ce sens (2 passages/matin).
- Stationnement sur la rampe entre le square Mozart et la RPA, est normalement réservée à l'accès des secours (plots amovibles). Les riverains y voient une opportunité de stationnement.



Fin de séance 19h45 : prochaine réunion le mardi 09 décembre 2025